



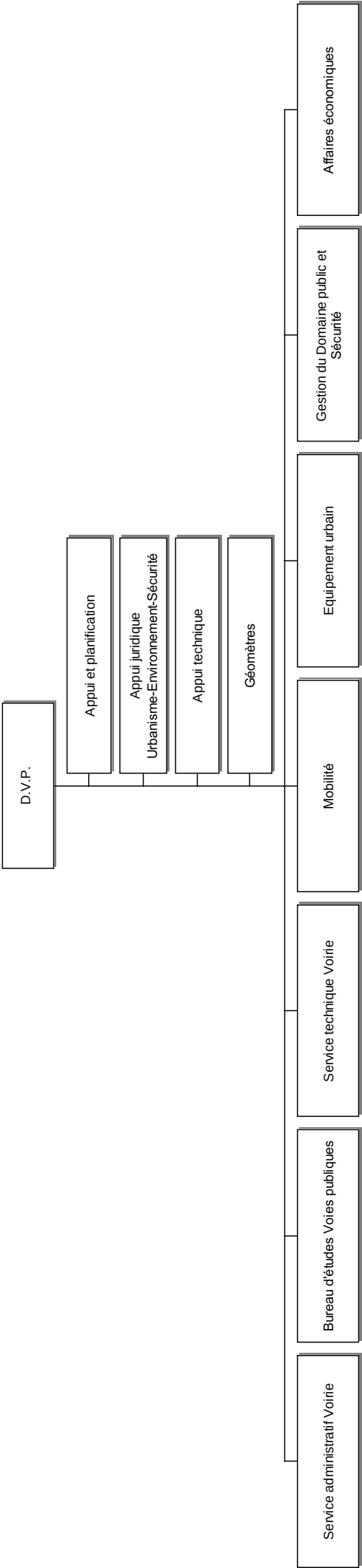
VILLE DE
NAMUR

CHAPITRE

DEPARTEMENT
DES VOIES PUBLIQUES
DVP

7





ADMINISTRATIF

VOIRIE

D.V.P.

Service administratif Voirie

Travaux ordinaires et
extraordinaires divers

Permis d'urbanisme, factures
ordinaires, dégâts,
conventions et éclairage
public

Opérations immobilières
de voirie

Fonds de participation

1. Composition du service

- 1 chef de service
- 9 agents administratifs

2. Description du service

Le service administratif Voirie se compose de 3 cellules :

- Travaux ordinaires et extraordinaires divers : gestion des dossiers travaux (projets – procédures subventions Service Public de Wallonie – Tutelle – adjudications – suivi des chantiers – états d'avancement....
- Permis d'urbanisme, factures ordinaires, dégâts, conventions et éclairage public :
 - transmis des permis aux divers services (espaces verts, technique Voirie,...) + rapport
 - factures ordinaires (bons de commande)
 - gestion dossiers dégâts (rapport service technique, transmission dossiers assurance, factures...)
- Opérations immobilières de voirie : gestion des dossiers reprises des voiries, emprises, sentiers vicinaux,...)

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget page
138/733-51	Honoraires plans d'aménagement, urbanisme et autres études	6
421/731-60	Travaux de voirie	8
421/731PT-60	Travaux de voirie Plan triennal	8
426/731V-53	Plan lumière	9
877/732PT-60	Travaux égouttage Plan triennal	15

4. Rapport d'activités

4.1. Statistiques générales

- Dossiers présentés au Collège communal : 556
- Dossiers présentés au Conseil communal : 133
- Raccordements et désobstructions effectués : 127
- Dégâts occasionnés :
 - à de la signalisation routière lors d'accidents de la circulation : 42 dossiers
 - plainte en R.C. Voirie : 92
- Courriers :
 - nombre d'entrées : 1194
 - nombre de sorties : 1071
- Factures extraordinaires traitées : 192

4.2. Service administratif voirie

4.2.1. Travaux terminés – décomptes

Travaux subsidiés (Plan triennal) :

Lieu	Descriptif	Coût
Namur : rues Notre-Dame et de la Sarasse	réfection et aménagement des voiries	247.722,49 €
Vedrin : rue Alfred Brasseur	réfection de la voirie	402.006,25 €
Saint-Servais : rues Florent Dethier et Asty Moulin	réfection chaussée et trottoirs	290.132,58 €
Temploux, rues Pachy Zabette et de l'Ermitage Saint Hilaire	égouttage et réfection de la voirie	391.952,96 €
Flawinne : rue de la Leuchère	réfection de la voirie	464.034,94 €
Vedrin, rue Adrien Lorphèvre	travaux d'égouttage et réfection de la voirie	86.887,09 €

Travaux subsidiés

Lieu	Descriptif	Coût
Jambes	aménagement d'un espace multisports rue Charles Lamquet	148.251,86 €

Travaux subsidiés (Plan Escargot)

Lieu	Descriptif	Coût
Namur	aménagement de la rue Moncrabeau	123.758,87 €

Travaux hors plan triennal

Lieu	Descriptif	Coût
Boninne : rue Mahaux et Erpent : rue Régnié Durette	création d'un aqueduc	56.114,78 €
Jambes	curage biologique de divers tronçons de canalisation d'égouttage	102.668,50 €
Wépion	amélioration du cheminement des chemins des Matines entre la rue Melin et la chaussée de Dinant	84.800,37 €
Naninne , rue de Gerboises	fourniture et pose d'une clôture à l'étang	16.546,75 €
Namur, rue des Brasseurs	placement et fourniture de potelets anti- parking amovibles	69.969,00 €
Grand Namur	aménagement de sécurité routière dans diverses rues	65.662,40 €
Gelbressée	aménagement d'un accès au cimetière et création d'un site cinéraire rue Ferraire	60.412,35 €
Jambes, rue de Géronsart	réfection de la rue	340.121,28 €
Erpent : rue d'Erpent-Val	réfection de la voirie et création d'un aménagement de sécurité	230.980,54 €
Namur	aménagement des entrées et sorties de la Corbeille afin de matérialiser une zone 30	105.782,28 €
Namur	placement et fourniture mobilier urbain	81.041,13 €

Lieu	Descriptif	Coût
	rue et place de l'Ange	
Namur	placement et fourniture de bancs et barrières anti-parking en divers endroits	68.849,00 €
Grand Namur	réparations localisées et durables (hydrocarboné et asphalte coulé) de diverses chaussées hydrocarbonées	155.143,40 €
Namur	petites réparations localisées et durables de diverses chaussées du Grand Namur revêtues d'enrobés hydrocarbonés	61.897,95 €
Namur	programme triennal de raclage/pose et d'enduisage: - 2009	124.021,95 €
Jambes, rue de la Poudrière	aménagement d'un étang	22.842,38 €

4.2.2. Travaux en cours

Travaux subsidiés (plan triennal)

Lieu	Descriptif	Coût
Jambes	aménagement urbain chaussée de Liège (travaux conjoints)	1.027.890,12 €
Namur, rues des Bosquets et Woitrin	égouttage et réfection de voirie	74.659,87 €
Rues Del Marmol, de la chapelle et Saint-Servais, rue Jean Chalon	réfection de voiries – avenant	49.984,17 €

Travaux subsidiés (plan Escargot)

Lieu	Descriptif	Coût
Jambes, avenue Jean Materne	réfection de la chaussée et des trottoirs, aménagement site propre autobus et renouvellement des conduites et des raccordements d'eau	1.083.698,93 €
Namur	aménagement rue et place de l'Ange en une zone de rencontre et réfection de la partie centrale de la rue de Marchovelette	929.575,78 €
Namur, rue de Bruxelles	aménagements cyclo-piétons	313.952,55 €

Travaux subsidiés (autres)

Lieu	Descriptif	Coût
Jambes	revitalisation urbaine – aménagement de la rue Charles Lamquet en une zone 30 et des rues Antoine, Stévenne, Eloy, Karler et Michiels en zones résidentielles	1.087.741,86 €
Droit de tirage 2010	entretien de diverses voiries publiques du Grand Namur	1.864.561,08 €
Droit de tirage 2011/1	entretien de diverses voiries	1.223.447,79 €
Droit de tirage 2011/2	entretien de diverses voiries	228.811,00 €
Namur	rue Muzet et avenue des Croix de Feu : aménagement d'un cheminement cyclo-piéton	307.544,49 €

Lieu	Descriptif	Coût
Grand Namur	création de SUL	52.391,79 €
Salzennes, avenue Reine Astrid	réfection des trottoirs	183.837,20 €

Travaux hors plan triennal

Lieu	Descriptif	Coût
Jambes, site de la Porcelaine	nettoyage de l'ancien dépôt communal et pose d'une clôture	24.565,42 €
Namur	Programme triennal de racle/pose et d'enduisage	148.842,10 €
Marche-les-Dames, rue Haigneaux	réfection de la voirie	195.474,04 €
Temploux, chemin de Moustier	aménagements de sécurité	26.575,65 €
Namur/Saint-Servais	étude de travaux de réfection des rues Nanon, des Fours à Chaux, de l'Industrie et Ortmans	24.907,85 €
Jambes, rue de la Poudrière	aménagement d'un caillebotis en bois	70.731,46 €
Jambes, Plateau Belle-Vue	création de voiries, d'un réseau d'égouttage et mise à disposition de tranchées pour impétrants	761.577,68 €
Grand Namur	étude endoscopique précédée d'un éventuel curage de diverses canalisations	27.969,15 €
Namur	réfection chaussée et trottoirs rue Henri Lemaître	362.604,57 €
Grand Namur	réparations localisées durables de diverses chaussées revêtues d'enrobés hydrocarbonés	113.808,67 €
Dave, rue du Grand Pré	stabilisation des berges du ruisseau et du ponceau	65.914,75 €
Marché de service	relatif à la coordination sécurité santé pour les travaux 2011	35.000 €
Eclairage public – Namur	remplacement de supports vétustes rue Dohet	2.692,52 €
Eclairage public – Namur	modernisation de l'éclairage public rue Moncrabeau	3.056,22 €
Eclairage public – Jambes	placement de points lumineux avenue de la Citadelle et rue de Francquen	13.161,52 €
Eclairage public – Jambes	renouvellement de l'éclairage public rivage de Meuse (parc d'Amée)	23.093,07 €
Suarlée, rue de Zualart	travaux d'égouttage	8.835,00 €
	Etude d'une passerelle cyclo-piétonne	102.850,00 €
Cimetière de la Plante, Wépion et Wierde	création de columbariums	80.188,10 €

4.2.3. Travaux projets

Travaux subsidiés (autres)

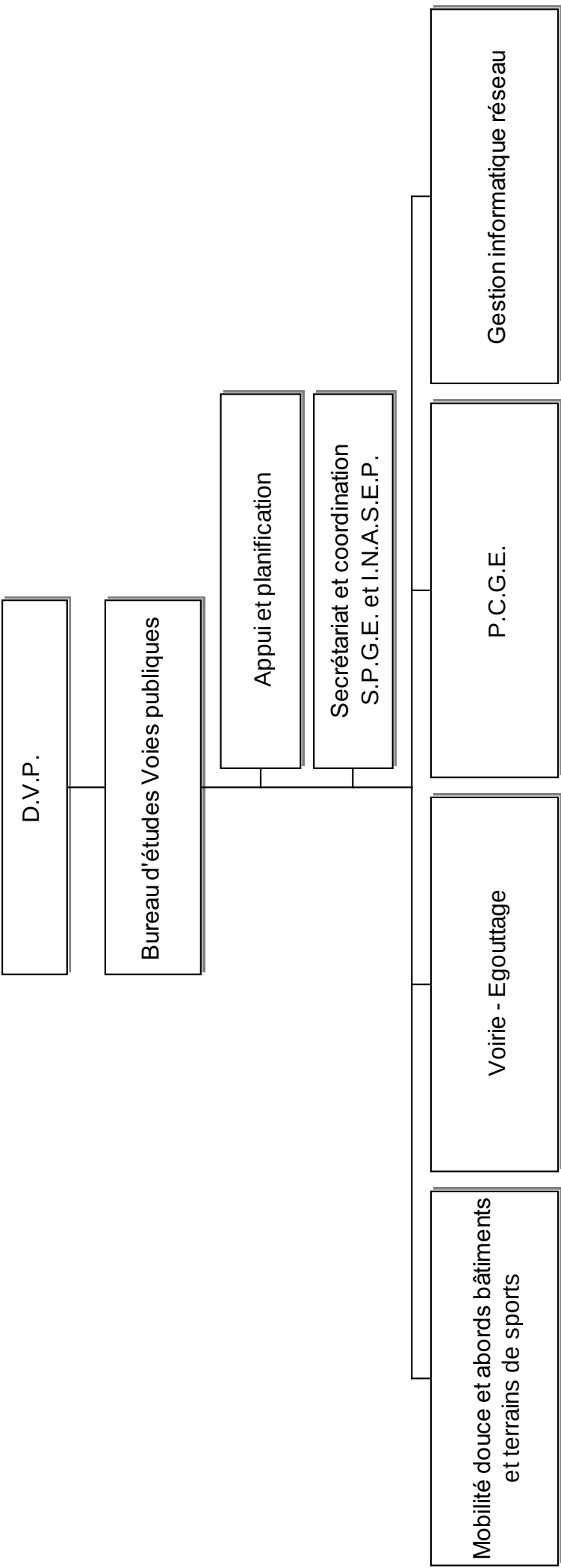
Lieu	Descriptif	Coût
Rue de Bruxelles	amélioration des traversées piétonnes en faveur des PMR	313.952,55 €

Travaux non subsidiés

Lieu	Descriptif	Coût
Namur	Réparations localisées et durables de diverses chaussées du Grand Namur revêtues d'enrobés hydrocarbonés	148.842,10 €
Parc Louise Marie	Aménagement du jardin Jean Chalon	59.170,31€
Namur	réparations localisées et ponctuelles de divers trottoirs	68.030,85 €

BUREAU D'ETUDES

VOIES PUBLIQUES



1. Composition du service

- 1 chef de service
- 1 secrétaire
- 9 agents techniques
- 1 opérateur cartographie de l'égouttage

2. Description du service

2.1. Cellule Voies Publiques

- Etude de projets d'aménagements des voies publiques et de projets d'égouttage
- Suivi de certaines études réalisées par des organismes extérieurs
- Avis sur des dossiers « urbanisme »
- Elaboration des demandes de permis d'urbanisme
- Rapports techniques divers
- Conseils techniques au bénéfice d'autres services
- Assistance « chantiers »
- Avis sur dossiers « sécurité publique » et « affaires de police » en matière de sécurité routière
- Rôle d'expertise dans des colloques et séminaires

2.2. Cellule Plan Communal Général d'Egouttage (PCGE)

- Mise à jour du fond de plan cartographique de Namur avec les données en matière d'égouttage
- Gestion du PASH (plan d'assainissement par sous-bassins hydrographiques)
- Transmis de renseignements pour permis d'urbanisme, permis de lotir, certificats d'urbanisme
- Investigations sur le terrain en matière d'égouttage
- Suivi des chantiers liés à l'épuration du Grand Namur (Intercommunales « INASEP »)
- Mise à jour du fond de plan GUN en matière d'égouttage.

2.3. Cellule Espaces Verts – Infrastructures sportives – Abords de bâtiments

- Etudes de projets relatifs au DCV
- Etudes de projets relatifs au DBA (pour les abords des bâtiments communaux)
- Etudes de projets relatifs au DEL (pour les petites infrastructures sportives).

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

En vue de l'exécution de chacun des projets, le service Bureau d'Etudes Voies publiques se réfère à l'article budgétaire (ordinaire ou extraordinaire) du demandeur.

4. Rapport d'activités

4.1. Cellule Voies Publiques

Etudes diverses « voiries et égouttage »

Entités	Rues	Esquisse d'avant projet	Projet x=plans 0=cahier spécial des charges
Grand Namur	Droit de tirage 2011/1 - Entretien et réfection partielle de diverses rues		0
Grand Namur	Droit de tirage 2011/2 - Entretien de diverse rues		0
Grand Namur	Réparations localisées en chaussée		0
Grand Namur	Diagnostic de diverses voiries à usage public sur fond privé	X (fiches techniques et cadastrales)	
Grand Namur	Curage et inspection caméra dans divers égouts du grand Namur		0
Jambes	Plateau de Belle Vue		X 0
Jambes	Rue de Copin	X	
Marches-les-Dames	Rue Haigneaux		X 0
Namur	Boulevard d'Herbatte		
Namur	Avenue Reine Astrid (subsidés "trottoirs" 2011)		X 0
Namur	Rue de Bruxelles (plan escargot 2011)		X 0
Namur	Aménagement de diverses traversées piétonnes (plan escargot 2011)		0
Namur	Rue Loiseau et Lecoq		0
Saint-Servais	Rue Malevez	X	
Saint-Servais	Rue Muzet et avenue des Croix de Feux (crédit d'impulsion cyclo-piéton)		X 0
Suarlée	Rue de Dorlodot	X	
Temploux	Rue Saint-Antoine	X	
Wierde	Rue de Herdal	X	

Collaborations diverses au suivi des chantiers

Entités	Rues
Jambes	Rue Lamquet et cité du Souvenir
Jambes	Avenue Maternelle (pie communale)
Namur	Rue d'Harscamps
Namur	Rue et place de l'Ange
Namur	Rues du Pont et du Grognon
Namur	Boulevard Frère Orban
Namur	Rues Bosquets et Woitrin
Namur	Rues Dohet, des Houblonnières et Théodore Baron
Saint Servais	Rue Jules Bours et ancienne chaussée de Perwez

Signalisation, mobilier urbain, sécurité routière

Entités	Rues	Esquisse d'avant projet	Projet x=plans 0=cahier spécial des charges
Gelbressée	Rue Ernest Moens	X	
Grand Namur	Abris pour vélos (P.U)		0
Grand Namur	Création de SUL dans diverses rues du Grand Namur		X 0
Namur	Signalisation des parkings couverts	X	
Namur	Fourniture et pose de bacs à fleur et de poubelles place de l'Ange		X 0
Temploux	Chemin de Moustier		X 0
Vedrin, Jambes	Aménagement de sécurité dans diverses rues du Grand Namur		X 0

Collaborations diverses au suivi des études et chantiers des organismes externes

Entités	Rues
Jambes	Avenue Materne (pie SPW)
Malonne	Rues Les Tris et Bransart
Marche-les-Dames	"Wartet"
Namur	Passerelle cyclo-piétonne du Grogon
Namur	Rue Nanon
Namur	Rue Rogier (gare des Bus provisoires)
Namur	Chantier "Vortex" suite et fin
Namur - Vedrin	Collecteur de l'Arquet
Saint Servais	Rues Moulin Lavigne, des Four à chaux, de l'Industrie et Ortmans
Suarlée	Etude de zone "de Dorlodot"
Wépion	Etude de zone "La Marlagne"
Wépion	Collecteur de Wépion

Revitalisations urbaines

Entités	Rues	Esquisse d'avant projet	Projet x=plans 0=cahier spécial des charges
Jambes	Rue de Waseige - en lien avec le projet "SPW" de l'avenue Materne	X	
Namur	Rue des Tanneries	X	

4.2. Cellule PCGE

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Demandes de renseignements	227	241	316	279	267	268	224	240	446
Permis d'urbanisme	242	227	239	217	237	239	188	214	153

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Permis de lotir	23	20	15	12	10	8	8	8	3
Divisions de biens									
Certificats d'urbanisme	60	123	97	97	91	109	21	110	145
Construction station épuration individuelle	8	6	12	0	6	7	10		
Demandes primes à l'épuration individuelle + permis d'environnement	2	1	2	3	4	2	1	1	1
Fiches de transmission d'informations				14	9	12	7		
Renseignements pour plan triennal					69	23	54	3	3
Avis de principe							1	1	1
Total	562	618	681	623	694	668	514	577	752

4.2.1. Report cartographique du réseau d'égouttage

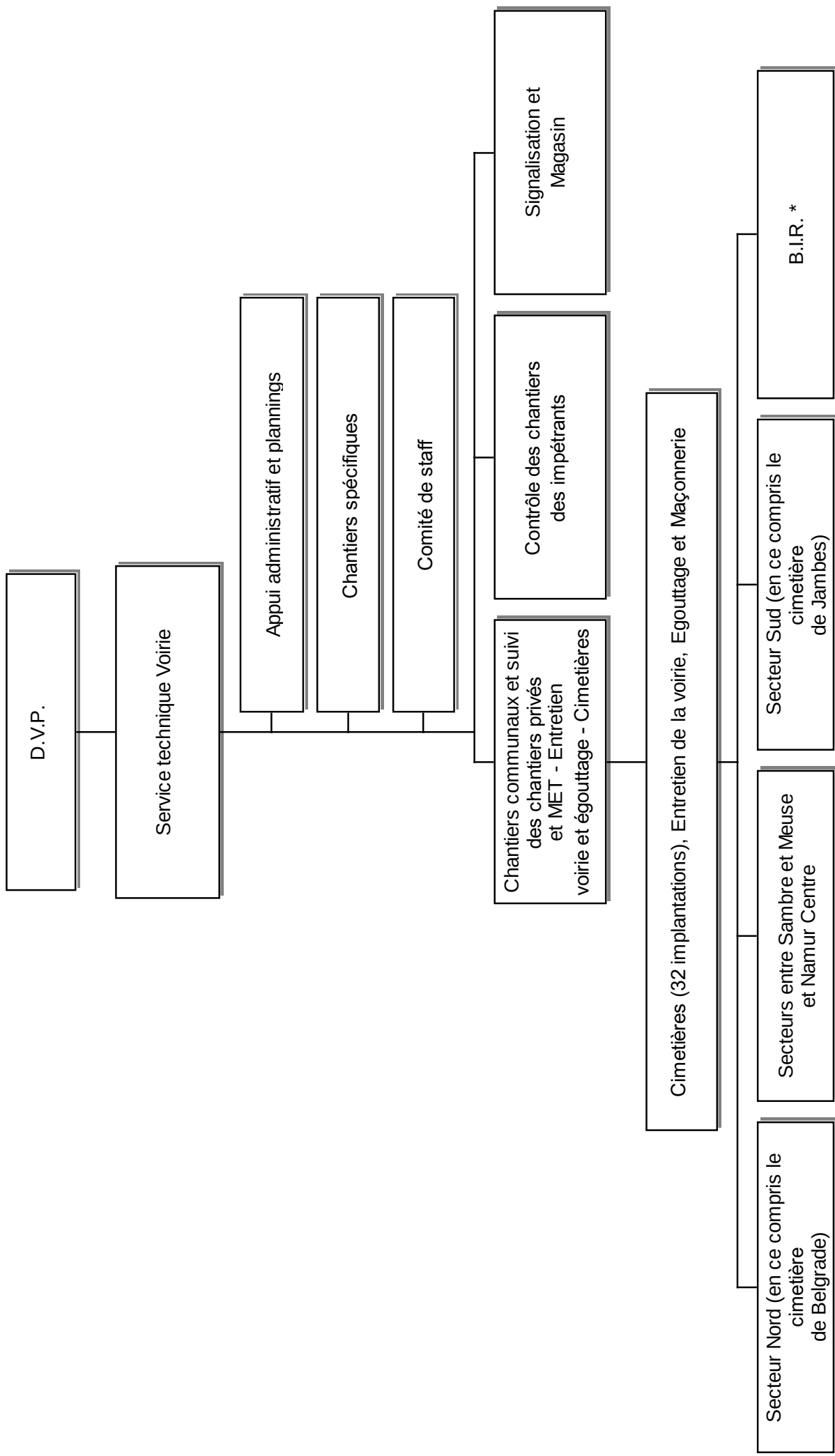
- perfectionnement du logiciel STARGIS, exercices
- contact et mise au point avec la GUN concernant la mise en route de STARGIS en adéquation avec le travail à réaliser pour la cellule PCGE
- cartographie des entités suivantes : Beez, Bouge, Marche-les-Dames, Vedrin, Saint-Marc.

4.3. Cellule Espaces Verts – Infrastructures sportives – Abords de bâtiments

Entités	Sites	Suivi chantier	Projet x=plans 0=cahier spécial des charges
Namur	Terrasse et aire de jeux du parc attractif Reine Fabiola	X (pie)	X 0
Malonne	Terrain de football (synthétique)		X 0
Jambes	Terrain de football (synthétique)		X 0
Temploux	Site du Baty de Soye abords		X 0
Namur	Parking Atelier du Parc des Sources		X
Jambes	Caillebotis de l'étang de la Poudrière		X 0
Naninne	Abords de l'étang sous la Ville	Suite et fin	
Namur	Jardins Jean Chalon	X	
Jambes	Etang de la Poudrière	X	
Jambes	Nettoyage site de la Porcelaine + clôture	X	
Namur	Boulevard d'Herbatte: cour de l'entrepôt communal	Suite et fin	

TECHNIQUE

VOIRIE



1. Composition du service

- 1 ingénieur chef de service
- 1 ingénieur adjoint au chef de service
- 1 secrétaire
- 8 agents techniques en chef
- 1 contremaître
- 52 ouvriers qualifiés

2. Description du service

- l'entretien de la signalisation verticale et horizontale
- les travaux dans les cimetières
- la pose de nouvelles signalisations routières
- la réparation ponctuelle de la dégradation de voiries (enduisage-asphaltage)
- le nettoyage et le reprofilage d'éléments linéaires et localisés (rejointoyage)
- les réparations des défauts de revêtement, dallage, pavage dues à des causes naturelles
- le nettoyage des fossés
- le reprofilage des accotements
- l'entretien des garde-corps
- l'entretien des canalisations d'égouttage, des chambres de regard

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget page
421/124/02	Matériel – Outillage – Equipements	58
421/140/02	Entretien voiries	58
421/140/06	Prestation de tiers pour sentiers	60
421/140/11	Travaux pour tiers	60
421/140/12	Voirie neige et verglas	60
421/140/48	Réparations dégâts installations publiques	60
423/140/02	Signalisation routière	60
423/140MO/02	Remplacement signalisation routière	60
425/124V-02	Equipement voirie	62
877/124V-02	Entretien curage égouts (voirie)	136
878/124-02	Fonctionnement cimetières et morgues	138

4. Rapport d'activité :

4.1. Marquages routiers

Application de 3.600 kg de peinture soit 6.000m² de signalisation routière horizontale et de 262,50m² de lignes et symboles préfabriqués rétro réfléchissants en thermoplastique (marquage routier thermocollant).

4.2. Signalisation routière

Mise en place des supports verticaux de signaux routiers, réalisation des mentions additionnelles nécessaires à la matérialisation des délibérations du Conseil communal en matière de mesures de circulation et de sécurité ainsi qu'en matière d'information d'animation événementielle.

4.3. Réparation et entretien de voiries

Mise en œuvre sur le réseau routier et urbain de 625 tonnes d'enrobés stockables et de 50 tonnes de revêtement hydrocarboné à chaud.

4.4. Entretien d'espaces piétonniers, d'équipement de voiries et d'égouttage

- remise sous profil d'éléments linéaires (filets d'eau, bordures, bandes de contrebutage)
- remise sous profil d'avaloirs, de chambres de visite, de canalisations d'égouts publics
- entretien de dallage et pavage de trottoirs, de squares et de revêtement d'espaces piétonniers
- entretien curage de fossés et de canalisations d'égouts publics (625 kg de produits d'entretien)
- réhabilitation de chemins de petite vicinalité

Les différentes prestations ont nécessité l'approvisionnement et la mise en œuvre de 48 tonnes de ciment, de 60 tonnes de sable de Rhin, 52m³ de béton préparé en centrale, 220 tonnes de dolomies (gravier d'or), 120 tonnes de sable de concassage 0/8.

Les divers travaux et prestations dans le domaine de la voirie, de l'égouttage et des cimetières ont généré le transport et la mise en décharge de 826,94 tonnes de déchets inertes et de 57,95 tonnes de déchets valorisables.

4.5. Activités exécutées à l'initiative de l'administration centrale

Mise en place de dispositions de sécurité pour la matérialisation à l'essai des aménagements visant à une meilleure convivialité des lieux.

4.6. Déneigement

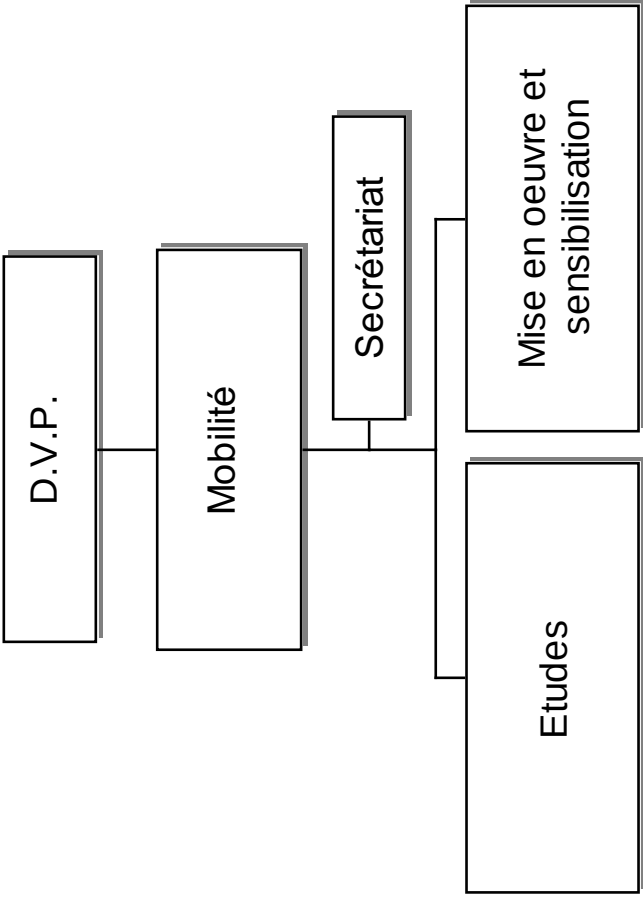
Durant la période hivernale 2011-2012, il a été procédé à l'épandage de 512,41 tonnes de chlorure de sodium en vrac afin d'assurer la viabilité hivernale du réseau communal routier ainsi que 63,74 tonnes de chlorure de sodium en sacs pour maintenir la sécurité de passages piétonniers dans les squares, espaces piétonniers ainsi que les accès et allées de cimetière lors des inhumations.

4.7. Inhumations et cimetières

Les prestations pour les travaux d'inhumation ont généré le transport et la mise en décharge de 182,50 tonnes de déblais d'excavation et de 8,2 tonnes de déchets verts.

La mise en état des parcelles d'inhumation a nécessité la mise en œuvre de 629 tonnes de dolomies et l'entretien des allées 165,00 tonnes de « 2/8 » et 475,00 tonnes de « 8/14 » (empierrement de concassé calcaire).

MOBILITE



1. Composition du service

- 1 chef de service
- 4 agents administratifs

2. Description du service

Le service Mobilité est chargé de la coordination des études et de la mise en œuvre des actions relatives à la mobilité (tous modes) sur le territoire de Namur.

Le service Mobilité se compose de deux cellules :

2.1. Cellule Etudes

- plans communaux de mobilité, plans de stationnement, études d'aménagements
- avis mobilité sur dossiers d'urbanisme ou d'aménagement du territoire
- plan vélo
- plan de déplacement des agents communaux (PDE), etc

2.2. Cellule Mise en œuvre et sensibilisation

- suivi de la mise en œuvre des différents dossiers étudiés (suivi des décisions du Comité interne de Suivi Mobilité, du Comité Vélo, du Comité PMR)
- mise en œuvre d'actions pour la politique cyclable, pour l'accessibilité des PMR (notamment dans le cadre des événements festifs namurois), pour le PDE, etc.
- organisation d'événements liés à la sensibilisation des actions menées et diffusion des informations y afférant (Semaine de la Mobilité, Fêtes du brevet du cycliste, Printemps de la Mobilité, Assemblée générale du Plan Vélo, site Internet, Newsletter, dépliants, carte cyclable, plan de stationnement, Namur Magazine, etc.)
- mise en place de navettes P+R lors d'événements (Fêtes de Wallonie, Fêtes de fin d'année, Télévie, Namur en Mai)

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget page
421/465MO-02	Subvention Conseiller en Mobilité	61
522/161MO-01	Recettes diverses Mobilité	71
522/465MO-01	Subvention Mobilité	71
522/123MO-16	Promotion Mobilité	72
522/124MO-06	Navettes publiques et modes alternatifs	72
522/124MO-48	Fonctionnement Mobilité	72
522/332VC-01	Cotisation Club des Villes et Territoires cyclables	72

4. Rapport d'activités

4.1. Cellule Etudes

- participation aux études d'aménagement de l'avenue Materne (Ouest), de la fermeture du passage à niveau Materne, de la rue de Dave et de la mise en zone 30 du quartier Coppin

- étude pour la mise en place du plan de stationnement de Jambes (1^{ère} phase – quartier Van Opéré)
- participation aux réunions en vue de l'aménagement du P+R de Bouge
- suivi de l'étude de report de trafic place de la Station (gare provisoire, mesures d'accompagnement)
- participation à l'étude du Schéma de Structure Communal et du Règlement Communal d'Urbanisme : élaboration du volet stationnement – voiries du RCU, analyse des réclamations formulées dans le cadre de l'EP sur les 2 documents
- suivi du règlement pour la gestion des places de parking de l'Hôtel de Ville pour les agents (rencontres interservices, 2 réunions du Comité particulier de négociation, ...)
- études d'alternatives de stationnement nécessaires suite à la perte des parkings Casernes 1 et 2 suite à la construction du palais de justice projetée et lancement d'une réflexion sur des « minis P+R »
- participation à l'étude de la Province relative au déménagement de ses implantations sur le site de la Cité Administrative de Salzinnes
- élaboration d'un cahier des charges pour le volet participation citoyenne dans le cadre de l'étude menée par le SPW, la Ville et la SRWT pour l'aménagement de la Chaussée de Waterloo (projet participation citoyenne finalement abandonné)
- élaboration d'un cahier des charges pour des prestations et conseils en mobilité
- participation à l'étude, menée par la SRWT, d'aménagement des arrêts de la ligne 8 pour les PMR (principalement sur Belgrade)
- participation à l'étude SRWT de modification de l'aménagement d'un arrêt de la ligne 5 pour les PMR rue de Forêt à Beez, faisant suite à une demande de permis d'urbanisme
- participation au projet d'amélioration des traversées piétonnes au centre-ville
- évaluation et conseils sur l'accessibilité du Parc Attractif Reine Fabiola et du site de la Plage d'Amée dans le cadre du comité PMR
- préparation du dossier de candidature « Access City Award »
- préparation et dépôt du dossier de candidature pour la subvention régionale Crédit d'Impulsion 2011 : rue de Bruxelles et diverses traversées piétonnes pour PMR
- préparation et dépôt du dossier « plan Trottoirs 2011 » pour la rue du Dorlodot à Suarlée
- élaboration et adoption par le Conseil communal du Plan communal cyclable (PCC) dans le cadre du projet « Communes Pilotes Wallonie Cyclable » : organisation des groupes de travail et des commissions communales vélos (méthode Bypad)
- dépôt du dossier de PCC auprès du SPW en vue d'obtenir le statut de « Commune Pilote Wallonie Cyclable »
- examen et avis mobilité pour 11 demandes de permis d'urbanisme, 7 demandes de permis unique, 2 demande de permis d'environnement, 1 demande de CU2, le PRU de la gare et divers dossiers à l'étude
- examen de dossiers d'aménagement du territoire en concertation avec la Police, le Bureau d'Etudes Voirie, le département du Cadre de Vie et le service Aménagement du Territoire pour des dossiers de permis d'urbanisation et de permis d'urbanisme pour des constructions groupées
- organisation et suivi de 9 réunions du Comité interne de suivi du PCM-Namur
- 1 réunion du Comité Vélo en janvier (suspension le temps de l'élaboration du PCC)
- 1 réunion du Comité d'accompagnement de la Maison des cyclistes (1^{ère})
- organisation et suivi de 6 réunions du Comité PMR
- participation au jury pour la fourniture et le placement de 15 balises pour personnes malvoyantes sur l'axe structurant Fer-Ange et lancement de la recherche de subsides

- organisation de l'enquête fédérale « domicile-travail » 2011 destinée aux agents (collaboration avec le DRH)

4.2. Cellule Mise en œuvre et sensibilisation

4.2.1. Mise en œuvre

- suivi des formations et passage des brevets du cycliste pour 600 élèves (30 classes), en concertation avec l'ASBL ProVelo
- mise en œuvre et suivi des mesures d'accessibilité pour les PMR, dans le cadre des événements suivants : Festival des Arts Forains et Fêtes de Wallonie (stationnement spécifique, programme d'activités accessibles, sanitaires adaptés)
- mise en œuvre et suivi des mesures mobilité pour les Fêtes de fin d'année, Fêtes de Wallonie, Namur en Mai, parade lumineuse du 23 décembre et Télévie (navettes et P+R gratuits, ouverture des parkings, information sur les mesures de circulation et les mesures spécifiques du TEC)
- mise en œuvre et suivi des actions menées dans le cadre du Plan de déplacement des agents de la Ville de Namur, dont la diffusion des messages aux agents « La Mobilité vous fait bouger ! »
- mise en œuvre et suivi des actions menées dans le cadre du Printemps de la Mobilité en collaboration avec l'ASBL Pro Velo et l'école St-Joseph de Jambes
- organisation et suivi de comptages vélos (observatoire du vélo) en mai et septembre (2^{ème} campagne)
- comptages Moncrabeau & Rogier
- participation à diverses réunions publiques en présence de riverains (parking SNCB Bomel, travaux de Jambes, Comité de Quartier de la rue de Dave), réunion toutes commissions réunies PRU Gare, réunion commission Voies publiques Plan de stationnement Jambes
- participation à diverses réunions relatives au projet des vélos en libre service (étude des implantations)
- participation à la préparation des Fêtes de Wallonie (accès riverains pendant les festivités)
- participation à la préparation de l'étape 2011 du Beau Vélo de RAVeL
- participation à une commission provinciale de la sécurité routière au SPW
- suivi de l'opération Samedi Mobile
- participation au Rallye Télévie (P+R et navettes gratuites)
- collaboration à l'organisation des petits-déjeuners de la Mobilité à Namur par le SPW dans le cadre de la Semaine de la Mobilité
- mise en œuvre et suivi de l'adhésion à un portail de covoiturage spécifique à la commune
- participation à la balade vélo du service Jeunesse (encadrement)
- achat et mise à disposition de 4 vélos de service (1 SRI, 1 Porcelaine, 2 Espaces verts)

4.2.2. Sensibilisation

- organisation d'une Assemblée générale du Plan namurois du Vélo (20 septembre)
- organisation de la Fête des brevetés cyclistes (28 juin)
- organisation d'un stand d'information à l'accueil de l'Hôtel de Ville et campagne d'affichage pour la promotion des modes de déplacement alternatifs dans le cadre de la Semaine de la Mobilité

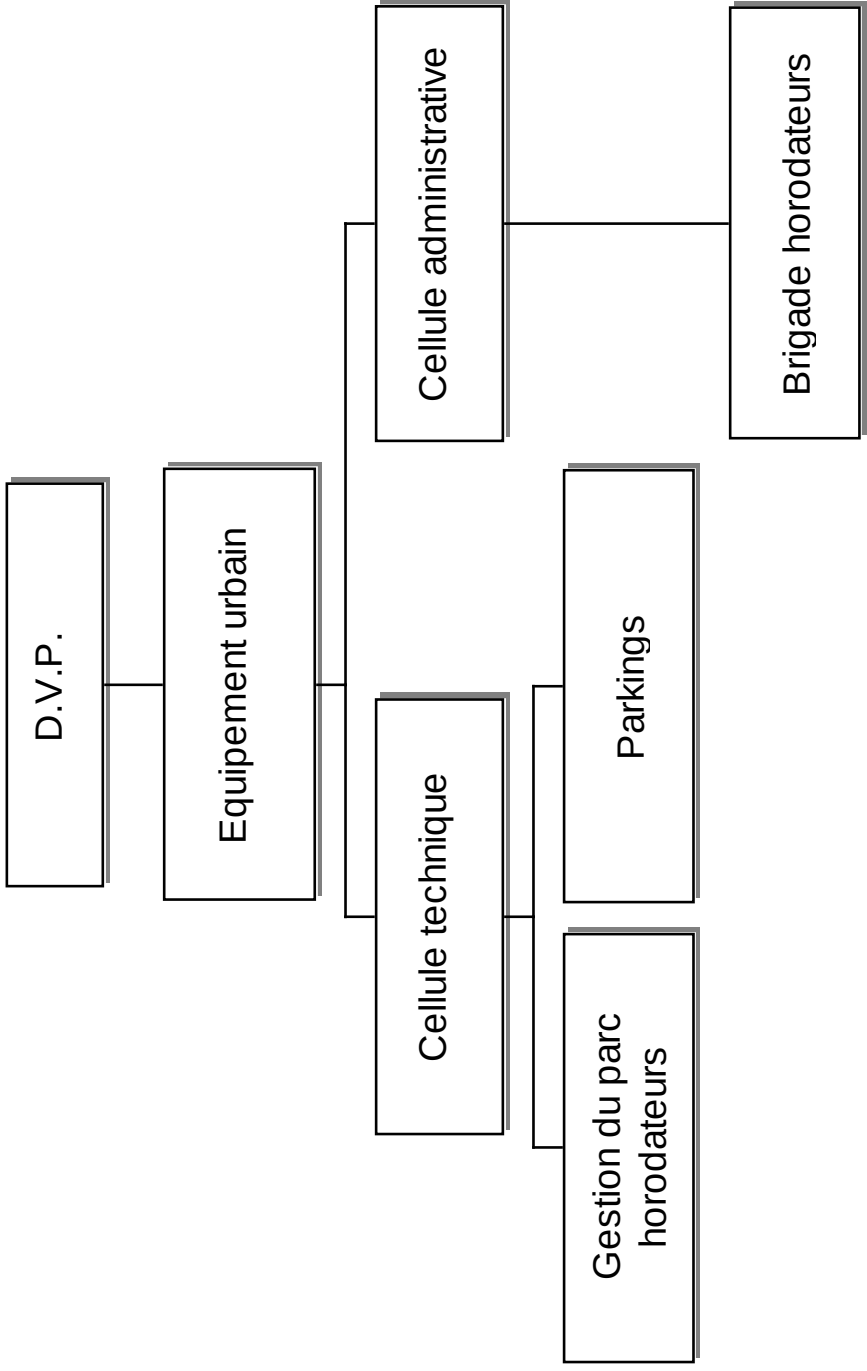
- information des agents et promotion des modes de déplacement alternatifs (concours, tombola, petits-déjeuners, cadeaux « mobilité »...) dans le cadre de la Semaine de la Mobilité avec points info à l'accueil de l'Hôtel de Ville, au SRI, au commissariat de Police d'Hastedon (Plan de déplacement d'entreprise, ...)
- mise à disposition d'un programme Intranet relatif aux mesures de mobilité en faveur des agents dans le cadre des déplacements domicile-travail ou professionnels (sur le site Intranet et en collaboration avec le DSA)
- mise à jour continue du site Internet « Namur Mobilité », notamment en fonction des événements (cartographie de la mobilité, opération Samedi Mobile, ...), des nouvelles études réalisées et des gros chantiers (rue et place de l'Ange, ...)
- participation à / organisation de l'inauguration de la zone de rencontre de la place de l'Ange et de la campagne de sensibilisation à la question du stationnement de la place de l'Ange
- dans le cadre de la phase de mise en œuvre de l'étude de réaménagement et de requalification des espaces du centre-ville, participation à la campagne de communication de la mise en zone 30 de la Corbeille
- participation à l'élaboration d'une exposition sur la zone de rencontre et la zone 30
- participation à l'organisation de la rencontre européenne des ateliers mécaniques vélo – l'Heureux Cyclage (Octobre)
- promotion des modes alternatifs à la voiture individuelle dans le cadre du Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE) : messages aux agents, aux nouveaux habitants et informations générales aux nouveaux agents

La Ville de Namur a participé à Vélocity 2011 à Séville et au Congrès du Club des Villes et Territoires cyclables (Dijon - Octobre), a été sélectionnée en tant que « Ville Pilote Wallonie Cyclable » et a poursuivi son adhésion au Club des Villes et Territoires cyclables (Paris, FRANCE).

Le service Mobilité a fait visiter la ville lors de deux formations CeM (avril – novembre) et lors de la rencontre CeM-CeMA le 23 septembre.

EQUIPEMENT

URBAIN



1. Composition du service

- 1 chef de service
- 6 agents administratifs
- 1 agent technique
- 11 agents (brigade de stationnement)
- 11 ouvriers techniques

2. Description du service

Le service Equipement Urbain se compose de 5 cellules, à savoir :

- administrative
- technique
- horodateurs
- contrôle du stationnement
- parking

Le service a pour mission de créer, organiser et gérer les emplacements de stationnement des véhicules sur le domaine public ou sur les terrains mis à la disposition du public. Dans cette optique, il assume l'exploitation des horodateurs, ainsi que la gestion des parkings Hôtel de Ville, P+R Saint-Nicolas, parking des Champs-Élysées (jusque mai 2011) et les parkings des Casernes 1 et 2.

Le service gère les bornes d'accès aux piétons et aux chemins de halage.

Il a également la gestion des contrôleurs du stationnement ainsi que la délivrance des cartes « riverains ».

Il est aussi chargé :

- de l'élaboration du cahier des charges et de la gestion de la Namourette
- de l'élaboration du cahier des charges et de l'exécution du marché des abris pour voyageurs
- de l'élaboration du cahier des charges du marché relatif aux enlèvements des véhicules en infraction
- de l'équipement du mobilier urbain (bancs, range-vélos, jardinières, potelets, signalisation dynamique, etc.)
- signalisation d'intérêt général ou touristique, à l'exception de celle résultant de l'application des règlements de circulation routière.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget page
RO 040/366 HO-07	Horodateurs – cartes riverains	15
RO 040/366 PA-07	Parkings	15
RO 040/366 PR- 07	Parkings P+R	15
DE 424/731-60	Travaux parking (T.C.)	44
DE 424/744-51	Matériel horodateurs - installation	44
DE 425/731-53	Installation équipements urbains	44
DE 425/741-98	Installation mobilier urbain	44
DO 424/123-16	Promotion générale	64
DO 424/124DT-48	Dégâts de tiers parkings et horodateurs	64
DO 424/124HO-06	Fonctionnement parkings - horodateurs contrats	64

Article	Intitulé	Budget page
DO 424/124HO-48	Fonctionnement parkings - horodateurs	64
DO 424/124MU-06	Entretien mobilier urbain - contrats	64
DO 424/124MU-48	Entretien mobilier urbain	64
DO 424/124PA-06	Entretien parkings - contrats	64
DO 424/124SU-02	Matériel outillage parkings + horodateurs	64
DO 424/124SU-06	Transports de fonds	64
DO 424/124TC-06	Navettes TEC parkings P+R	64
DO 424/126-01	Loyers et charges locatives parkings	64
DO 424/124PA-48	Fonctionnement parkings	64

4. Rapport d'activités

4.1. Gestion des horodateurs et des parkings

4.1.1. Horodateurs

Actuellement au nombre de 150 pour gérer plus de 2.000 places de stationnement

Zone rouge max 2h00		Zone verte max 4h00		Zone orange max 8h00	
30'	0,25 €	30'	0,25 €	30'	0,25 €
1h00	1,00 €	1h00	0,75 €	1h00	0,50 €
2h00	3,00 €	4h00	3,00 €	8h00	4h00

4.1.2. Cartes « riverains »

3.005 cartes délivrées

Zone bleue

- 1^{ère} carte : 10,00 €/an
- 2^{ème} carte : 150,00 €/an

Zone bleue

- 80,00 €/an

4.1.3. Parking de l'Hôtel de Ville

- 358 places dont 3 emplacements P.M.R
- ouvert de 07h30 à 19h30 du lundi au jeudi
- ouvert de 07h30 à 02h00 du vendredi au samedi
- 50 locataires au niveau - 1
- 215 agents (abonnés) au niveau - 2

4.1.4. Parking des Casernes 1 et 2

- 650 places dont 6 emplacements P.M.R.
- parkings accessibles 24h/24 pour les abonnés
- zone horodateurs : ouvert le samedi de 10h00 à 18h00

- 912 abonnements délivrés

4.1.5. P+R Namur-Expo

- parking accessible 24h/24
- 475 places dont 11 emplacements P.M.R.
- 245 abonnements délivrés

4.1.6. P+R Saint-Nicolas

- parking accessible 24h/24
- 276 places dont 6 emplacements P.M.R.
- 258 abonnements délivrés

4.1.7. Bornes « accès piétonnier » et chemin de halage

- ouverture libre :
 - de 05h30 à 07h30
 - de 09h00 à 11h30
 - de 17h30 à 20h00
- 297 cartes délivrées :
 - administrations publiques
 - riverains (garage) ou déménagements
 - festivités et entrepreneurs

4.2. Recettes

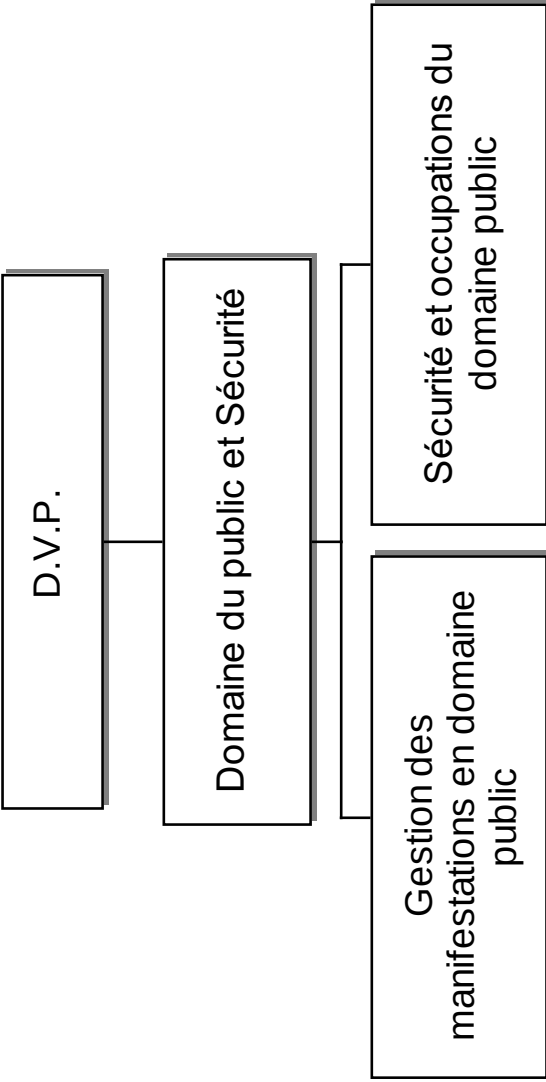
Libellé	Montant
Recettes billets horodateurs	943.816,09 €
Recettes perçues aux horodateurs	1.662.838,96 €
Recettes perçues aux horodateurs - proton	57.773,84 €
Cartes « riverain »	114.332,00 €
Total recettes du stationnement	2.778.760,89 €
Parking Hôtel de Ville	544.331,92 €
Parking des Champs Elysées	69.090,60 €
P+R Saint-Nicolas	153.982,82 €
Parking Namur Expo	162.645,24 €
Parkings des Casernes	150.435,04 €
Bornes piétonniers et box vélos	8.170,00 €
Total	6.645.577,40 €

4.3. Dépenses

Libellé	Montant
Parkings – Marquage au sol	8.212,00 €
Horodateurs – Fournitures	221.188,00 €
Acquisition de jardinières Place de l'Ange	33.577,50 €

Libellé	Montant
Acquisition de 100 potelets en bois	5.808,00 €
Acquisition de 100 potelets autorelavables jaunes	2.843,50 €
Acquisition de 50 potelets amovibles Inox	15.100,80 €
Acquisition de 85 potelets amovibles RAL 7016	19.252,49 €
Placement et remplacement du mobilier urbain	50.000,00 €
Total	355.982,29 €

DOMAINE PUBLIC
&
SECURITE



1. Composition du service

- 1 chef de service
- 7 agents administratifs

2. Description du service

Le service Domaine public et Sécurité regroupe de nombreuses matières et chacun doit être à même de répondre aux attentes aussi diverses soient-elles, soit :

- règlements complémentaires à la police de la circulation routière
- taxis sur la voie publique
- arrêtés du Bourgmestre
- occupations de voirie (chantiers, échafaudages, déménagements,...)
- autorisations de terrasses
- manifestations sur la voie publique et en-dehors
- tutelle du CPAS
- calamités
- concerts
- soirées dansantes
- visites de prévention incendie (gestion administrative)
- publications
- affichage sur la voie publique
- autorisations de vente sur la voie publique (fraises, frites, ...)
- autorisations de distribution sur la voie publique

3. Articles budgétaires

Néant.

4. Rapport d'activités

4.1. Police

4.1.1. Arrêtés de M. le Bourgmestre

- 947

4.1.2. Ordonnances du Conseil communal

- Mesures d'ordre et de sécurité à l'occasion des Fêtes de Wallonie
- Jambes : plage d'Amée : interdiction de baignade

4.2. Règlements complémentaires

4.2.1. Conseil communal du 28/02/2011

- Naninne, rue des Reines Marguerites : limitation de circulation

4.2.2. Conseil communal du 28/03/2011

- Dave, chemin Haie des Pauvres : limitation de circulation
- Dave, rue du Longeau : instauration d'un sens unique limité (SUL)
- Namur, chemin Béranger : création de deux emplacements PMR
- Namur, rue des Echasseurs : zone de livraison
- Namur et Jambes : sens unique limité (SUL)
- Namur, Saint-Servais : chaussée de Waterloo : création d'un emplacement PMR

4.2.3. Conseil communal du 02/05/2011

- Jambes, zone bleue : plan de stationnement
- Jambes, rues de Coppin et de Géronsart : création d'un passage pour piétons
- Grand Namur : sens unique limité (a)
- Grand Namur : sens unique limité (b)
- Namur, rue de Bruxelles : interdiction de stationnement
- Namur, rue de Coquelet : suppression d'un emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite
- Namur, rue Courtenay : instauration d'une zone bleue
- Namur, rue Julien Colson : interdiction de stationnement
- Vedrin, rue de l'Yser : stationnement

4.2.4. Conseil communal du 30/05/2011

- Diverses rues : sens unique limité
- Flawinne, rue Fernand Martin : interdiction de tourner à droite
- Jambes, zone bleue : plan de stationnement
- Jambes, zone horodateurs : plan de stationnement
- Namur, rue des Houblonnières : sens unique limité
- Namur, rue Salzennes-les-Moulins : suppression d'un stationnement PMR
- Saint-Servais, rue du Bouquet : stationnement interdit

4.2.5. Conseil communal du 27/06/2011

- Erpent, place Notre-Dame de la Paix : arrêt et stationnement interdits
- Jambes, rue des Peupliers : emplacement pour personnes à mobilité réduite
- Namur, place du Château de Namur : emplacements de stationnement
- Namur, rue des Brasseurs : zone de livraison
- Wépion, chaussée de Dinant : emplacement de stationnement pour cars

4.2.6. Conseil communal du 12/09/2011

- Belgrade, rue des Tautis : interdiction d'arrêt et de stationnement – création d'une zone dépose minute
- Belgrade, rue Jean Delhayé : stationnement réservé aux cars scolaires
- Dave, chemin Haie des Pauvres : limitation de circulation

- Erpent, place Notre-Dame de la Paix : arrêt et stationnement interdits
- Jambes : zone bleue – plan de stationnement
- Marche-les-Dames : projet d'arrêté ministériel – limitation de vitesse
- Namur, avenue Marie d'Artois : plan de stationnement
- Namur, chaussée de Dinant : création d'un emplacement pour personnes à mobilité réduite
- Zone Nord : extension de la zone bleue excepté riverains

4.2.7. Conseil communal du 10/2011

- Jambes, chaussée de Liège : suppression d'un emplacement pour personnes à mobilité réduite
- Namur, rue Henri Lecocq : création d'un emplacement pour personnes à mobilité réduite
- Saint-Servais, chaussée de Waterloo : création d'un emplacement pour personnes à mobilité réduite
- Tempoux, rue Lieutenant Colonel Maniette : stationnement interdit

4.2.8. Conseil communal du 21/11/2011

- Dave, rue du Longeau : suppression d'une interdiction de circulation
- Namur et ses entités : délimitation de la zone agglomérée
- Namur : rue des Bosquets : aménagement d'une zone 30 et instauration d'un SUL
- rues Fontaine des Prés et Alfred Bequet : instauration d'un SUL
- Namur, rue de la Colline : création d'un emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite
- Saint-Servais, chaussée de Waterloo : suppression d'un emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite

4.2.9. Conseil communal du 12/2011

- Namur, rue du Pont : interdiction de stationnement
- Namur, rue du Grognon : instauration d'une zone 30
- Namur, rue du Grognon : stationnement et instauration d'un SUL
- Namur, place d'Hastedon : instauration d'une zone bleue

4.3. Taxis

4.3.1. Certificats de capacité chauffeurs

- 36

4.3.2. Autorisations

- 36

4.4. Autorisations diverses

4.4.1. Autorisations pour soirées dansantes

- 40

4.4.2. Autorisations pour publicités provisoires

- 91

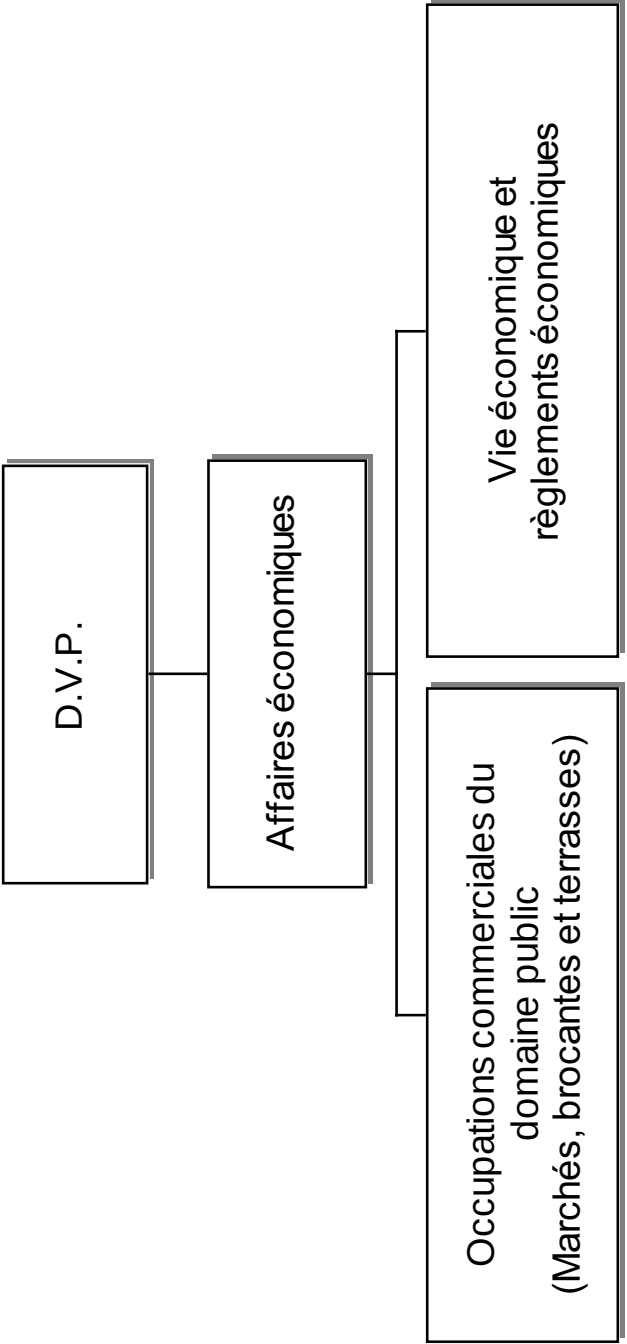
4.4.3. Autorisations pour les concerts

- 20

4.4.4. Autorisations pour véhicules publicitaires

- 15

AFFAIRES ECONOMIQUES



1. Composition du service

- un chef de service
- cinq agents administratifs

2. Description du service

Créé en 1995, le service des Affaires économiques s'est vu confier, depuis février 2001, la gestion du service des Marchés.

Le service joue un rôle d'interface entre l'Administration et le monde économique (commerçants sédentaires et ambulants, entreprises, associations locales, etc) et se compose de 2 cellules :

- occupations commerciales du domaine public
- événements, vie économique et règlements économiques.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget page
522/124AU-48	Affaires économiques et commerce	72

4. Rapport d'activités

4.1. Occupation commerciale du Domaine Public

4.1.1. Occupation du domaine public (terrasses, chevalets, étals, etc)

Toute occupation du domaine public requiert une autorisation préalable de l'Administration communale et est soumise au paiement d'une redevance.

Le Grand Namur est couvert par les agents recenseurs qui ont pour missions :

- la réalisation des enquêtes en vue d'accorder les autorisations pour le placement de terrasses, bacs à glace, étals, tableaux, chevalets, appareils distributeurs, etc
- le contrôle et le recensement de cette occupation
- l'établissement et l'envoi des droits de place (Règlement communal du 19/11/07 - Redevances sur l'occupation du domaine public).

Répartition de l'occupation domaine public

	Centre-Ville	Périphérie	Total
Terrasses	126	24	150
Chevalets	252	28	280
Distributeurs	1	4	5
Etals	22	6	28
Valves	1	0	1

Droits de place

Description	Montant
Terrasses	81.170,00 €
Chevalets, valves, étals	32.147,50 €
Terrasses exceptionnelles	2.608,00 €
Occupations commerciales diverses	8.374,05 €
Total	124.299,55 €

4.1.2. Marchés et brocantes hebdomadaires

Organisation des 8 marchés et des 2 brocantes hebdomadaires dans l'entité de Namur (Règlement communal du 26/04/10 relatif à l'exercice et à l'organisation des activités ambulantes sur les marchés en domaine public).

Marchés		
Belgrade	Lundi	08h00 à 13h00
Salzinnes	Mardi	08h00 à 13h00
Flawinne	Mardi	14h00 à 18h30
Namur (Gare)	Mercredi	12h00 à 18h30
Boninne	Mercredi	14h00 à 19h00
Jambes	Jeudi	08h00 à 13h00
La Plante (bio, fermier et artisanal)	Vendredi	15h00 à 19h00
Namur	Samedi	08h00 à 13 h00

Brocantes		
Namur (rue des Carmes)	Samedi	08h00 à 13h00
Jambes (quai de Meuse et boulevard de la Meuse)	Dimanche	6h00 à 13h00

4.1.3. Marchés exceptionnels

Organisation du traditionnel marché de l'Ascension à Jambes et du marché aux chrysanthèmes, place de l'Ange.

4.1.4. Perception des droits de place

Perception des droits de place sur les marchés et brocantes ainsi que perception de la redevance pour raccordement à l'électricité (Règlement communal du 17/12/07 « Droits de place sur les marchés et redevance relative au raccordement électrique »)

Droits de place

Description	Montant
Marchés organisés par la Ville	386.611,25 €
Autres marchés (Beffroi, Village de Noël, Village provençal, ...)	9.288,10 €
Brocantes organisées par la Ville (Jambes, Carmes)	42.770,00 €
Autres brocantes	28.802,35 €
Total	467.471,70 €
Redevances raccordements électriques	14.081,30 €

4.1.5. Gestion administrative

- des dossiers relatifs aux ambulants (abonnements, liste d'attente, ...)
- des dossiers relatifs aux brocanteurs professionnels (abonnés)

4.1.6. Brocante

Réservations et inscriptions à la brocante de Jambes par téléphone, mail, fax ou sur simple visite au bureau, du lundi 8h au vendredi 12h précédant l'événement

4.1.7. Modifications /déplacements de marchés

- marché de Jambes : adaptation de l'implantation du marché en raison des travaux d'aménagement de l'avenue Jean Materne
- marché aux chrysanthèmes : déplacement du Grognon vers la place de l'Ange en raison des travaux en cours rue du Grognon

4.1.8. Gens du Voyage

Perception de la redevance pour les Gens du Voyage (ponctuel).

4.2. Evénements, vie économique et règlements économiques

4.2.1. Délivrance des autorisations d'ouverture des débits de boissons et des patentes (uniquement pour les débits fixes)

- autorisations d'ouverture couplées à la délivrance de la patente : 47 unités
- autorisations d'ouverture : 4 unités
- patentes : /

4.2.2. Délivrance de l'attestation de Licence C pour la Commission des Jeux de Hasard dans l'Horeca

- attestations de Licence C : 26 unités.
- demandes de renseignements pour la Commission des Jeux de Hasard : 13 unités.

4.2.3. Interface entre les commerçants et l'administration communale

- aider les commerçants dans leurs démarches vis-à-vis de l'Administration en les aiguillant vers le(s) service(s) compétent(s) et en les informant sur les divers règlements communaux qui leur sont spécifiquement applicables (ex.: enseignes, permis d'urbanisme, taxes), redevances sur l'occupation du domaine public, dispositions en matière de propreté publique, etc
- mise à jour continue du « Guide pratique pour les nouveaux commerçants » dont une partie est consacrée à l'« Horeca » (guide téléchargeable sur le site Internet www.ville.namur.be - « Démarches de A à Z » - « Commerçants » - « Guide pratique à l'attention des nouveaux commerçants »)
- relayer les problèmes de certains commerçants auprès du service compétent (ex. : mobilier urbain endommagé, avaloirs bouchés, etc)

4.2.4. Déroptions au repos hebdomadaire

Accordées aux commerçants et artisans situés dans les 21 anciennes communes non reconnues comme « centres touristiques » : 15 dérogations accordées.

4.2.5. Dérogation aux heures de fermeture obligatoires

Pas de demande sollicitée.

4.2.6. Gestion de dossiers ponctuels liés au commerce

- soutien à la 6^{ème} édition de « la Vitrine de l'Artisan » (mars 2011), initiative de l'asbl Besace STL qui a pour but de mettre en « vitrine » une dizaine d'artisans qui représentent un exemple de réussite en les gratifiant de divers prix. Ce projet vise la promotion des métiers dits artisanaux auprès du grand public dans le but de mieux faire connaître ce segment important et de susciter des vocations auprès des jeunes, les organisateurs invitent les communes à y participer activement. Aucun candidat namurois n'a été retenu lors cette édition
- le service a collaboré à l'action de contrôle annoncée par l'AFSCA sur le centre-ville de Namur au travers de l'organisation d'une séance d'information, préalable au contrôle, à l'attention des opérateurs actifs dans le secteur de la distribution des denrées alimentaires (Horeca, commerce de détail sédentaire et ambulant, collectivités) ainsi que la communication y associée. Cette opération a été menée du lundi 21 au samedi 26 mars 2011. La communication (infosession, distribution du courrier par les stewards de la gestion centre-ville GAU Namur et formation Horeca) a permis aux plus motivés de se préparer au mieux aux contrôles. L'AFSCA a constaté plus d'opérateurs en ordre qu'en temps normal et ce, également au niveau du marché hebdomadaire.

Un premier bilan a fait état de 278 opérateurs contrôlés parmi lesquels :

- 95 ont reçu un avertissement, principalement pour absence d'autocontrôle et pour manquements mineurs à l'hygiène,
- 9 ont reçu un PJ pour non-conformité majeure à l'hygiène, absence d'autocontrôle et infraction à la législation tabac.

Les secteurs contrôlés étaient pour 54% de l'HORECA, 32% du commerce de détail et 14% des ambulants.

- collaboration à la 1^{ère} édition de la « Foire des Vignerons de Namur » (initiative des Ets Charve) qui s'est déroulée sur l'esplanade du Grognon du 11 au 13 avril 2011. 38 vignerons venus des quatre coins de France ont fait découvrir leur savoir faire
- collaboration au 1^{er} « Marché horticole » (initiative des Ets Charve) qui s'est tenu le 22 mai 2011. Présence d'horticulteurs professionnels qui ont couvert l'espace de l'Ange d'un tapis de fleurs et d'arbustes en tout genre
- organisation, à l'Espace Beffroi, en collaboration avec l'association de gestion centre-ville GAU Namur, de la 2^{ème} édition d'« ArtisaNAMUR », le rendez-vous des artisans d'art (du 25 au 29 mai 2011). 23 artisans représentant différents métiers artistiques (aquarelles, bijoux, peluches, etc) ont répondu à l'invitation
- participation à la promotion de la Fraise de Wépion faisant partie des atouts touristiques, culturels et économiques de notre commune au travers de l'organisation du 2^{ème} « week-end de la Fraise de Wépion » qui s'est déroulé les 28 et 29 mai 2011. Cette action a été menée en collaboration avec la Criée et le Musée de la Fraise

A cette occasion les activités suivantes ont été programmées :

- présence d'un stand sur le marché hebdomadaire de dégustation des fraises et distribution de bons de réduction à valoir sur l'achat de fraises auprès des commerçants ambulants et sédentaires participants
- visites gratuites du Musée de la Fraise et du Jardin des Petits fruits à Wépion
- portes ouvertes et vente aux particuliers à la Criée de Wépion
- les restaurateurs, boulangers-pâtisseries et glaciers namurois participants ont adapté leur menu et leur production à cette occasion

- organisation, du 9 au 13 juin, de la 4^{ème} édition du Village provençal, en collaboration avec l'association française « Village provençal ». Une cinquantaine d'artisans en provenance du sud de la France sont réunis sur la place d'Armes
- organisation, le 24 juin 2011, d'une nocturne, jusqu'à 22h, du marché biologique, fermier et artisanal de la Plante, en collaboration avec les ambulants (barbecue et animations musicales)
- soutien, en terme de promotion, à l'initiative des commerçants de la portion de la rue des Brasseurs comprise entre la rue du Pont et la rue du Bailly, qui ont organisé, le samedi 27 août, une animation associée à une mise en piétonnier des lieux
- participation, le 24 septembre 2011, à « La Journée du Client », action menée par l'U.C.M. (conjointement avec son homologue néerlandophone, l'Unizo). Ce projet vise les commerçants indépendants en leur donnant l'opportunité de s'inscrire dans une dynamique de mise à l'honneur de leurs clients en leur offrant un cadeau, cette action étant purement promotionnelle. Cette deuxième édition namuroise a été étendue à Jambes, Saint-Servais et Salzinnes, en collaboration avec les associations de commerçants respectives de ces entités. 84 commerçants au total ont participé activement à cette action
- organisation d'une journée festive dans le cadre de l'inauguration de l'Espace de l'Ange, nouvellement aménagé en Zone de rencontre (1^{er} octobre 2011). Le programme d'animations commerciales a associé les ambulants et les commerçants sédentaires

Volet marché

- distribution de ballons aux enfants
- action promotionnelle « le Bouquet de l'Ange » en collaboration avec les fleuristes du marché et sédentaires des alentours
- musiciens déambulatoires durant le marché
- réalisation de carnets « Marché de Namur – Mon panier » (mémo liste de courses)

Volet festivités en dehors du marché

- grimage pour les enfants en collaboration avec une école artistique
- jeux en bois « jeux d'antan » à destination des enfants
- action de dégustation de produits gourmands en collaboration avec les commerçants évoluant dans le secteur alimentaire
- action menée en collaboration avec l'ensemble des commerçants de l'Espace de l'Ange « Trouver les anges dans les vitrines » - concours chez les commerçants participants identifiés par une affichette, doté de quatre prix – bon d'achat à valoir auprès des 4 commerçants Horeca de l'Espace de l'Ange – tirage au sort, une dizaine de jours après l'inauguration
- Soutien à la 18^{ème} édition de la « Journée Découverte Entreprises » du 2 octobre 2011 par le biais de l'organisation d'une séance d'information à l'attention des entreprises namuroises. 8 entreprises namuroises ont ouvert leurs portes à cette occasion.

4.2.7. Nouvelle action

- collaboration à la 1^{ère} édition de la bourse WinWin, le 13 octobre 2011, au Palais des Congrès :
 - création de ponts entre le monde des entreprises et celui des organisations sociales
 - soutien à la vie associative par les entreprises et inversement
 - caractère local (niveau communal)

- seuil d'accès peu élevé (la bourse est ouverte à toutes les entreprises et associations, non aux particuliers)
- fonctionnement en circuit fermé, sans mouvement d'argent
- rencontre physique des différentes parties pendant deux heures
- développement des compétences de chacune des parties
- réciprocité de l'échange (en aucun cas sous forme d'aide financière)
- participation, le 21 octobre, à la 4^{ème} édition des « Routes du Commerce » initiées par l'U.C.M. au cœur du noyau commercial de Jambes. Action qui consiste à organiser des visites guidées des « coulisses » des commerces tenus par des artisans ou commerçants indépendants qui, à cette occasion, mettent en exergue leur savoir-faire et leurs produits ou services (16 commerces participants – 4 parcours proposés).

4.2.8. Réunions avec les Associations de commerçants du Grand Namur

Le Grand Namur compte 4 associations de commerçants : Jambes, Namur, Saint-Servais et Salzinnes.

- organisation et suivi des réunions qui ont pour but d'avoir un dialogue permanent « Ville-Commerçants » (thèmes abordés : illuminations, propreté publique, fêtes de fin d'année, braderies, etc)
- organisation d'un concours dans le cadre des Fêtes de fin d'année 2011 (Jambes, Namur et Salzinnes : décoration de vitrines)

4.2.9. Aide aux Associations de commerçants

Apporter une aide ponctuelle aux associations de commerçants qui en font la demande, notamment dans le cadre de la mise en place d'une animation particulière (ex. : affiches, courriers, ...)

4.2.10. Participation au « Comité Interne Mobilité » (Ville)

Dossiers liés à la Mobilité : 11 réunions

4.2.11. Collaboration Forem Conseil/Ville

Mise à jour, au sein de l'Espace Citoyens, du point d'affichage des offres d'emplois. Les affichettes reprenant les offres d'emplois sont envoyées quotidiennement par mail par le Forem. La gestion de cet espace d'affichage dénommé « Espace Emplois » est assurée par le service.

4.2.12. Recensements agricoles

La direction « Statistique et Information économique » du Service Public Fédéral « Economie, PME, Classes Moyennes et Energie » impose aux communes d'organiser un minimum de deux recensements agricoles par an, le plus important étant celui réalisé durant le mois de mai (situation au 1^{er} mai 2010).

En 2011, 67 exploitations ont fait l'objet de ce recensement.

Le deuxième recensement, organisé au 1^{er} septembre, a concerné 19 maraîchers agriculteurs.

4.2.13. Collaboration avec l'asbl GAU (Groupement des Acteurs Urbains)

Aide dans différents projets menés à bien par l'asbl (ex. : outil de gestion, animations lors des Fêtes de fin d'année, etc).

L'action de l'association de gestion centre-ville se concentre sur les trois missions suivantes :

Statistiques

- établir et actualiser un état des lieux du centre-ville (répartition des commerces par secteur d'activités, etc)
- collecter des informations auprès des utilisateurs du centre-ville pour alimenter la réflexion des services communaux en charge de projets les concernant (relevé de stationnement et taux d'occupation, flux piétons, relevé cellules vides et contacts avec enseignes cherchant une surface sur le centre-ville).

Interface

Maintenir le contact avec les commerçants du centre.

Actions

- initier de nouvelles actions et soutenir celles-ci le temps nécessaire à leur mise en route (ex. : Espace Beffroi,...)
- perpétuer les actions déjà engagées ("Ville fleurie ", 21 juillet)
- participation aux réunions du Conseil d'Administration (4 réunions) et de l'Assemblée générale (4)

4.2.14. Participation à la plate-forme locale du marché du Brabant wallon et de Namur

Cette plate-forme est l'une des 11 plates-formes locales créées à l'initiative du SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie (1 par province + 1 pour la Région de Bruxelles-Capitale) qui s'adressent aux représentants des acteurs économiques locaux (PME, commerçants, grands opérateurs, consommateurs, autorités locales,...) concernés par la réglementation économique.

Ces plates-formes ont pour missions :

- d'observer le marché des biens et des services au niveau local afin de détecter et d'analyser les nouvelles pratiques commerciales, les éventuels dysfonctionnements et, si possible, de veiller à les anticiper
- de favoriser l'échange d'informations entre les acteurs économiques locaux et l'autorité fédérale compétente pour l'application de la réglementation économique
- de proposer aux autorités compétentes des réponses constructives aux problèmes rencontrés en faisant appel, au besoin, à des experts.

